



Le 18 Janvier 2019

Lettre ouverte au Ministre de l'Agriculture

Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Vous vous êtes récemment exprimé sur le fait que le vin n'est « pas un alcool comme les autres ».

Notre organisation professionnelle, qui regroupe plus de 400 brasseurs indépendants et artisans, ne saurait rester muette suite à cette annonce pour le moins surprenante.

D'un point de vue fiscal, nous ne pouvons effectivement que vous donner raison.

Le vin n'est pas un alcool comme les autres car il est 6 fois moins taxé que la bière artisanale...

Mais peut être pourriez-vous nous indiquer pourquoi le vin bénéficie d'un tel traitement de faveur ?

- Pourtant la molécule d'alcool est bien la même dans le vin et dans toutes les boissons alcoolisées...
- Pourtant la teneur en alcool est 2 fois plus importante dans le vin que dans la bière...
- Pourtant la bière a été inscrite, en 2014, au patrimoine culturel, gastronomique et paysager de la France. Nos bières de terroirs ont enfin reçu leurs lettres de noblesse officielles.
- Pourtant chaque français consomme en moyenne 42 litres de vin à 12% alc. /an mais seulement 30 litres de bière à 5% alc. /an.
- Et vous le savez, les jeunes ne s'alcoolisent en soirée ni avec du vin, ni avec des bières artisanales.

Nous autres, brasseurs indépendants et artisans, prôtons une consommation responsable d'alcool car nous sommes conscients qu'à forte dose, l'alcool (vin, bière et toutes boissons alcoolisées) est néfaste pour la santé.

Nous demandons à ce que nos bières artisanales soient traitées de manière équitable par rapport au vin. Il est primordial d'arrêter cette stigmatisation des producteurs de boissons alcoolisées en opposition aux producteurs de vins.

Je reste à votre disposition pour échanger sur ce sujet spécifique, mais également sur tous les sujets liés à la valorisation des produits agricoles français dans nos brasseries.

Je vous prie d'agréer, Monsieur de Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Jean-François DROUIN

Président du Syndicat National des Brasseurs Indépendants

Syndicat National des Brasseurs Indépendants

62 rue Charles Courtois - 54210 Saint-Nicolas-de-Port - contact@brasseurs-independants.fr